

Circonscription scolaire du Plateau-Mile End

Dans le cadre de la Loi modifiant la loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives (mieux connue sous le nom de projet de loi 88), les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de compte. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de compte prend notamment la forme de la publication d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Ainsi, je vous présente aujourd'hui ce bilan qui me permet à la fois de rendre des comptes à vous, parents et citoyens de la circonscription du Plateau-Mile End, et de partager avec vous des informations sur mon rôle de commissaire scolaire.

Caractéristiques de la circonscription (54 377 électeurs)

Au moment des élections scolaires de novembre 2014, gagnées avec 65 % des votes (environ 2000 votes), le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a limité le nombre de commissaires à douze par commission scolaire (21 auparavant).

La nouvelle circonscription du Plateau-Mile End compte donc 60 % de plus d'électeurs qu'auparavant. Elle est constituée majoritairement du territoire du quartier Plateau-Mont-Royal, qui s'étend, d'ouest en est, de la rue Hutchison et du parc du Mont-Royal à la voie ferrée du Canadien National et, du nord au sud, de la voie ferrée jusqu'à l'avenue des Pins (jusqu'à la rue Berri) et la rue Sherbrooke.

- Écoles primaires : école Arc-en-ciel, école alternative Élan, école au Pied-de-la-Montagne, école de l'Étincelle, école Lambert-Closse, école Lanaudière, école Laurier, école Le Plateau, école Louis-Hippolyte-Lafontaine, école Paul-Bruchési et son annexe, école Saint-Enfant-Jésus, école Saint-Louis-de-Gonzague et son annexe, école Saint-Pierre-Claver
- Écoles secondaires : école Espace-Jeunesse, école Jeanne-Mance, école Robert-Gravel
- École spécialisée : centre Champagnat
- Formation générale aux adultes : centre Saint-Louis
- Formation professionnelle : École des métiers de la construction de Montréal, École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

Fonction, rôle et pouvoir du commissaire scolaire

Ma fonction d'élu scolaire est consacrée à la réussite de nos élèves. En ce sens, je représente l'ensemble des citoyens du Plateau-Mile End au Conseil des commissaires. Je porte à l'attention

de mes collègues tous les dossiers qui sont liés de près à notre mission éducative : les besoins, les attentes et les priorités du quartier scolaire. Je suis le lien entre vous et l'administration de la CSDM, ces gens qui travaillent à améliorer nos écoles publiques.

Contact avec les citoyens

J'ai donné suite à de multiples demandes de parents et de citoyens qui se sont adressés à moi : plaintes, insatisfactions par rapport à la décision d'une école, demandes d'information et questionnements à propos des services de la CSDM.

Budget discrétionnaire

Pour l'année scolaire 2014-2015, j'ai eu le loisir de disposer d'un budget discrétionnaire. Dans les prochaines années, celui-ci sera plutôt utilisé pour aider à équilibrer le budget de la commission scolaire. Néanmoins, plusieurs projets très appréciés ont quand même profité de cette aide financière, dont les suivants :

- **Le Grand défi Pierre Lavoie 2015**

Quarante jeunes de l'école secondaire Jeanne-Mance ont participé, avec plus de 100 autres établissements d'enseignement secondaire, à LA COURSE AU SECONDAIRE du Grand défi Pierre Lavoie 2015, les 9 et 10 mai dernier, une course à relais de 250 km entre Québec et Montréal. Cette activité s'est déroulée pendant 30 heures, sans arrêt, nuit et jour. Les jeunes ciblés étaient les plus sédentaires et à risque d'adopter de mauvaises habitudes de vie.

- **Représentations théâtrales**

Les élèves de l'école Robert-Gravel (ancienne école Saint-Louis) ont donné des représentations théâtrales pour les élèves des écoles primaires du quartier. Rappelons que cette école a changé de nom cette année. Elle a pris celui de Robert Gravel en l'honneur de cette personnalité marquante du théâtre québécois contemporain.

- **Olympiades mondiales des métiers et des technologies - Brésil**

Pour la troisième fois dans l'histoire de l'École des métiers de la construction de Montréal (EMCM), un élève a franchi avec succès toutes les étapes provinciales et nationales préliminaires pour pouvoir se rendre au très prestigieux Mondial des métiers à Sao Paulo, au Brésil, du 11 au 16 août cet été. J'ai soutenu Maxime Gauvreau, charpentier, afin de lui permettre de participer à ces olympiades.

Concertation locale

Les organismes communautaires organisent diverses concertations qui touchent à la vie scolaire. Votre commissaire s'y est manifesté autant que possible dans l'intérêt des écoles et des élèves du quartier. Les services professionnels de la CSDM assurant les relations avec la communauté ont été réduits à nouveau, tout comme l'année dernière. M. Sylvain Catafard, agent de développement et personne-ressource très appréciée, s'occupait de plusieurs régions et comités de quartiers, à la suite des compressions budgétaires imposées.

L'année scolaire 2014-2015 a été la dernière année où le comité de quartier, une création du Conseil des commissaires pour la concertation locale, disposait d'un budget. Le comité de quartier a attribué environ 50 000 \$ aux projets suivants :

- Représentations scolaires (Robert-Gravel) : Présentations théâtrales aux élèves des écoles primaires
- CADOS : Événement jeunesse de quartier
- Samedis d'y aller: Activités de loisirs et de prévention (enfants de 4 à 7 ans)
- JM Court : Parc intérieur voué à la pratique de la planche à roulettes
- Programme Bien dans mes baskets : Projet de prévention par le basketball parascolaire
- Ateliers de lecture: Tenue d'ateliers en classe (écoles primaires)
- Hockey cosom : Organisation d'un tournoi pour les écoles primaires
- Frais de fonction : Goûters lors des rencontres du comité
- Plein Milieu: Soutien au travail de milieu (écoles secondaires)

Consultation publique

Le 21 mai 2014, le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour accompagner l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur d'emplois du Plateau Est. Votre commissaire scolaire a jugé le moment opportun pour faire valoir les intérêts des écoles et des jeunes. À cet effet, il a déposé un mémoire qu'il a défendu en séance publique et qui incluait les trois points principaux suivants :

- Un éventuel développement des logements du quadrilatère Fullum, Mont-Royal, Chapleau et Saint-Joseph ne peut se faire sans considérer et planifier l'augmentation de la capacité d'accueil scolaire.
- Les rues artérielles et collectrices actuelles, notamment De Lorimier, Saint-Joseph et Rachel, suscitent l'irritation des usagers des écoles. Le milieu scolaire manifeste un grand besoin de retrouver un environnement qui invite à marcher vers l'école de quartier. La CSDM souhaite être

consultée et définir des balises pour rendre le réseau routier, particulièrement le réseau artériel actuel, moins hostile aux élèves.

- Afin que leurs besoins d'ordre récréo-éducatif dans le quartier soient comblés de façon adéquate, les jeunes citoyens et leurs parents pourraient bénéficier de plus d'espaces verts servant de centres d'interprétation et d'un parc d'animaux sur le Plateau-Mont-Royal.

L'avancement du projet de l'école des Possibles dans le Mile End

Le plan du redécoupage du territoire des commissions scolaires montréalaises ainsi que les compressions budgétaires imposées ont polarisé l'attention de la communauté scolaire et des commissaires scolaires. Toutefois, lors de la séance du Conseil des commissaires de décembre dernier, votre commissaire a proposé d'amender le plan triennal d'immobilisation, et le Conseil a décidé de poursuivre l'analyse de la possibilité d'occuper le quatrième étage du bâtiment situé au 5643, rue Clark (anciennement l'école Luke-Callaghan) à des fins scolaires liées à l'école des Possibles. Vu l'augmentation du besoin de capacité d'accueil et les ressources restreintes allouées par le Ministère, tout bâtiment de la Commission scolaire pourrait servir à une fonction scolaire.

Comité sur la sécurité

Ce comité, présidé par votre commissaire, s'est attardé à la notion de sécurité dans son sens le plus large, c'est-à-dire à la sécurité sur le chemin entre l'école et la maison, au sentiment de sécurité tant dans la cour que dans l'école, ainsi qu'aux pratiques mises en place dans les écoles afin d'augmenter le sentiment de sécurité des élèves.

Parallèlement aux travaux du comité, le Bureau des services éducatifs complémentaires (BSEC) a mis en place un comité multidisciplinaire de monitoring des actions en prévention de la violence et de l'intimidation à l'école. Ce comité, toujours actif à ce jour, a pour mandat de suivre les actions développées par la Commission scolaire et ses établissements pour assurer un climat sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, sur l'ensemble du territoire de la CSDM. À ce titre, le comité sur la sécurité aux abords des écoles a invité le BSEC à se joindre à lui en 2014-2015 afin d'arrimer les actions des deux comités.

Par ailleurs, la recherche démontre que le sentiment de sécurité est intimement lié à la réussite des élèves. À la suite de l'adoption du projet de loi 56 sur la violence et l'intimidation à l'école, plusieurs écoles ont établi un portrait de leur situation avec l'aide, entre autres, du Questionnaire sur l'environnement socioéducatif / violence et intimidation (QES). Pour donner suite aux recommandations du comité de monitoring des actions en prévention de la violence et de l'intimidation, le BSEC a ciblé les principaux éléments qui ressortent du portrait de situation de l'ensemble des écoles soit :

- La mise en place de codes de vie éducatifs dans les écoles (formation, soutien et accompagnement de milieux scolaires sur deux ans pour se doter d'un code de vie éducatif);
- L'encadrement des élèves (mise en œuvre du programme institutionnel ARASS, formation et accompagnement sur la surveillance active et stratégique);
- La gestion de classe (l'enseignement des comportements attendus).

Ces actions, jumelées à la démarche d'actualisation des plans de lutte à la violence et à l'intimidation, donnent déjà des résultats tangibles. Déjà, quinze écoles se sont engagées à revoir leur code de vie et nous envisageons trente écoles de plus pour l'an prochain. L'ensemble des psychoéducateurs a été formé pour soutenir la mise en place du programme ARASS. On voit apparaître un peu partout sur le territoire de la CSDM des adultes qui surveillent, en affichant un dossard ou des bretelles, ce qui permet aux élèves de bien repérer les adultes responsables de la sécurité sur le terrain. Une vidéo a été tournée en avril dernier pour soutenir la formation sur la gestion de classe qui aura lieu à l'automne.

L'intégration des représentants d'élèves de l'ordre secondaire au sein du comité cette année a été appréciée. Le défi de réunir parents, administrateurs, commissaires et élèves était de taille. Pour cela, le comité discutera avec l'association des élèves du secondaire de la meilleure façon d'intégrer la contribution des élèves l'année prochaine.

Le BSEC est actif au-delà de la Commission scolaire dans la lutte contre l'intimidation.

Le mercredi 13 mai 2015, le Centre international de prévention du crime (CIPC) et la Commission scolaire ont tenu une Mini-conférence sur : "Cyberintimidation : éthique et bonnes pratiques dans la gestion de la cyberintimidation dans votre organisation". Voici le lien pour plus d'information : (<https://www.youtube.com/watch?v=DSiHhsmVo4&feature=youtu.be>).

La promotion du transport actif et sécuritaire

Une miniconférence sur le rôle de l'école dans l'autonomie des enfants dans la circulation, organisée par votre commissaire, a eu lieu le 19 septembre 2014 en collaboration avec l'école Jeanne-Mance, Greg Dunning de l'Association de marche et de cyclisme de Westmount, Magali Bebronne, de Vélo Québec et Pierre Rogué, juriste.

L'autonomie que les parents accordent aux enfants de 6 à 12 ans participant à la circulation en milieu urbain semble en déclin. L'éducation à cet effet ne semble pas à la hauteur des exigences d'une participation à la circulation urbaine exponentiellement complexe.

Des partenaires tels que Vélo Québec et Coalition Vélo se sont présentés devant le Conseil des commissaires cette année pour en souligner les enjeux.

Premier examen du Certificat cycliste averti (CCA) dans le quartier

Le mardi 9 juin dernier a eu lieu dans le quartier le premier examen pratique pour l'obtention du CCA. Sous la coordination de Magali Bebronne de Vélo Québec, plusieurs bénévoles, dont votre commissaire, accompagnaient individuellement les jeunes d'une classe de troisième cycle de l'école Arc-en-ciel, dans un parcours de quelques kilomètres dans le quartier Mile End. Grâce à l'implication de bénévoles et d'un enseignant et à l'excellente organisation de Vélo Québec, ce projet (encore en phase pilote) prend place un groupe à la fois. Les déplacements de tous les usagers de la route deviendront plus agréables et sécuritaires grâce à l'autonomie et au civisme appris dans ces cours.

Jeunes commissaires d'un jour

Dans le cadre de la journée des jeunes commissaires, 29 élèves provenant de 17 écoles secondaires ont participé durant l'après-midi à un caucus élargi ou à une rencontre de quartier avec des commissaires et des commissaires-parents. En soirée, ils ont assisté à la séance du Conseil des commissaires.

Durant la période réservée au public et en audience, plusieurs intervenants ont présenté leurs dossiers et les élèves ont pu ainsi participer à la démocratie scolaire. L'excellent travail des jeunes, majoritairement représentants du conseil étudiants de leur école, est ainsi valorisé. Leur opinion est considérée comme étant de grande valeur pour la Commission scolaire, et c'est également la perception de votre commissaire, qui est porteur du dossier de la journée des jeunes commissaires.

Comité environnement

Les orientations en matière de développement durable de la Commission scolaire et l'éducation relative à l'environnement (ERE) émanent principalement du comité environnement. Le soutien administratif de ce comité était restreint et a vécu sa dernière année avec Bertille Marton, analyste dévouée qui a vu son poste aboli dans le cadre des compressions imposées. Des représentants d'enseignants, des directions d'écoles, du personnel administratif et le commissaire-parent primaire siègent à ce comité. En tant que porteur du dossier "environnement et développement durable", je suis fier de faire également partie de ce comité. Cette année, le comité a collaboré à la préparation d'un guide d'implantation et d'animation des

comités verts dans les établissements de la Commission scolaire. L'action d'un comité vert dans un établissement scolaire vise à :

- participer à la mise en œuvre du Plan vert 2014-2019 de la CSDM;
- contribuer à la formation d'écocitoyens;
- créer un sentiment d'appartenance du personnel et des jeunes à leur école et à leur milieu;
- assurer la réalisation de projets environnementaux dans l'établissement;
- mobiliser le personnel et les élèves dans des actions concrètes de protection ou d'amélioration de l'environnement;
- faire rayonner l'environnement dans l'établissement et dans la communauté;
- tisser des liens entre l'école et la communauté;
- construire, chez les jeunes, une vision plus positive du monde qui les entoure (pédagogie de l'espoir).

Notre ambitieux programme d'économie d'énergie, lancé l'an dernier et censé, à long terme, contribuer au retour à l'équilibre budgétaire de la Commission scolaire, n'a pas reçu de réponse favorable du Ministère. La dernière communication, en date du 12 mai, mentionne que le dossier suit son cours et est présentement au bureau du sous-ministre.

Nouveau règlement concernant la réfection des cours d'école de l'arrondissement

Le règlement, qui s'inscrit à la fois dans le Plan local de développement durable de l'arrondissement et dans le Plan local d'adaptation aux aléas climatiques, a pour objectif de diminuer les îlots de chaleur et d'augmenter la perméabilité des surfaces.

Les cours d'école asphaltés sont des îlots de chaleur dont les effets sont néfastes, non seulement pour les élèves et les adultes qui travaillent avec eux, mais aussi pour les citoyens qui vivent dans leurs environs. La Commission scolaire doit changer ces pratiques en fonction de ce nouveau règlement de développement durable et cherche les meilleures solutions de rechange à l'asphalte. Le temps de préparation (plans d'architecte, demande de permis, etc.) est un facteur sous-estimé. Au moins une école dans le quartier a vu la réalisation de la réfection de sa cour retardée d'une année.

Les exigences de l'arrondissement offrent une occasion de créer des cours d'école conviviales dans l'intérêt des élèves et à la hauteur des valeurs actuelles en matière de développement durable de la CSDM.

Capacité d'accueil

Selon les prévisions démographiques du MEESR, l'évolution de la population et la prévision d'effectifs sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire augmentent.

Notamment au centre de la circonscription, la saturation de la capacité d'accueil se fait sentir. Le Ministère considère un rayon de 20 kilomètres pour combler le besoin de capacité. Les citoyens du quartier attendent toutefois que l'école de leurs enfants se trouve à proximité. La commission scolaire se voit obligée de déplacer des élèves afin d'assurer une place à ceux qui habitent sur le territoire (en proximité) d'une école.

2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019

primaire : 4888 - 5067 - 5236 - 5376 - 5552 - 5672

secondaire : 1875 - 1922 - 1960 - 2039 - 2068 - 2165

Manque d'espace dans les écoles primaires au centre de la circonscription

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 26 avril, la Commission scolaire a précisé son besoin d'augmenter la capacité d'accueil dans la circonscription. Avec le projet de réaménagement fonctionnel et de la réhabilitation du bâtiment Cardinal-Newman, situé au 4835, avenue Christophe-Colomb, ce projet vise à remédier au manque d'espace des écoles primaires dans ce secteur du quartier. L'école Paul-Bruchési connaît actuellement un taux d'occupation de 118 %.

La Commission scolaire a effectué au cours de l'année des travaux nécessaires de conservation de ce bâtiment excédentaire et attend présentement une réponse du Ministère afin d'entamer les travaux.

Diverses occupations

En tant que membre du comité exécutif, votre commissaire représente le Conseil des commissaires à de nombreuses occasions pour servir l'intérêt de la Commission scolaire, par exemple, en assistant aux événements des partenaires, aux rencontres ponctuelles avec les élus municipaux et provinciaux ou par sa présence aux comités ad hoc ou permanents. Voici deux exemples :

1. *Signes vitaux de la Fondation du Grand Montréal*

Portrait et bilan de santé des communautés du Grand Montréal, Signes vitaux témoigne de leur vitalité tout en soulignant les principaux enjeux et défis à relever. Ce rapport détaillé permet à l'équipe de la Fondation Grand Montréal, à leurs donateurs ainsi qu'à tous ceux qui

s'intéressent à l'amélioration de notre milieu, de prendre connaissance des véritables besoins et d'établir les priorités afin de mieux orienter les investissements dans la communauté. Votre commissaire a siégé au comité et a présenté les enjeux selon la perspective de la commission scolaire.

(Signes vitaux est une initiative pancanadienne coordonnée par Fondations communautaires du Canada.)

2. 51e finale des Jeux du Québec – Montréal, été 2016

Dans le cadre de la commémoration du quarantième anniversaire des Jeux olympiques de Montréal, la 51e finale des Jeux du Québec 2016 se déroulera dans la métropole et utilisera les principales installations olympiques.

Près de 4 000 jeunes athlètes provenant des 19 régions du Québec évolueront dans les trois pôles principaux que sont le bassin olympique, le Complexe sportif Claude-Robillard et le Parc olympique.

La CSDM offrira l'utilisation de sept écoles pendant la finale des Jeux du Québec – Montréal 2016, notamment pour l'hébergement adéquat et sécuritaire des jeunes. Au cours de l'année, votre commissaire a représenté la Commission scolaire au sein du conseil d'administration ainsi que du comité exécutif du comité organisateur des jeux.